

PRIX ART ET CULTURE ORGANISME

Bourse de 1 000 \$

Le **Prix Art et culture - Organisme** vise à reconnaître une réalisation, une intervention ou une œuvre exceptionnelle dans le secteur culturel proposée par une association, un organisme, une municipalité ou une MRC dans la région.

Dans le cadre de son événement **Prix d'Excellence Culture Côte-Nord - Édition 2016**, le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord (CRCCCN) décernera six prix accompagnés de bourses offertes par ses partenaires.

Le CRCCCN rendra hommage aux lauréats et lauréates au cours d'une cérémonie qui se tiendra à Havre-Saint-Pierre le 4 juin 2016.

ADMISSIBILITÉ

- Organisme culturel, municipalité, MRC, association ou autre ayant son siège social sur le territoire de la Côte-Nord;
- Avoir réalisé un projet, un événement ou une intervention marquante dans le domaine des arts et de la culture;
- Présenter un projet, un événement ou une intervention marquante s'étant réalisé durant la période du 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2016.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les dossiers de candidatures déposés pour le **Prix Art et culture - Organisme** seront évalués à partir des critères suivants :

Originalité et qualité : / 35

Ce critère vise à souligner le caractère exceptionnel du projet, de l'événement ou de l'intervention par une pratique nouvelle et originale, un thème ou un sujet d'actualité ou l'expérimentation de nouvelles avenues dans une pratique artistique particulière.

Rayonnement et impact : / 35

Ce critère vise à reconnaître l'effet stimulant et d'entraînement du projet, de l'événement ou de l'intervention dans la communauté. Le projet aura un effet d'émulation culturelle et enrichit de manière significative la collectivité. La pertinence ou la capacité du projet à affirmer une présence artistique plus importante dans la vie de tous les jours sera pris en considération.

Conditions de réalisation : / 20

La difficulté ou l'ampleur du projet par rapport aux coûts du projet sont également à considérer. Certains projets se réalisent dans des conditions parfois très difficiles et l'organisme fait alors preuve d'imagination et de détermination pour s'assurer que son projet voit le jour malgré les difficultés techniques ou financières.

Appréciation générale : / 10

Cette appréciation est basée sur l'ensemble des dossiers proposés. Cette dernière notation vise à départager les dossiers de qualité et à pondérer les projets les uns par rapport aux autres.



PROCÉDURES

Le dossier de mise en candidature devra contenir :

- Le formulaire de mise en candidature dûment complété et signé;
- Un bref historique de l'organisme;
- Une revue de presse (s'il y a lieu);
- Un portfolio en format papier ou numérique (CD/DVD).

Votre dossier devra être acheminé par la poste au bureau du CRCCCN **avant le 2 mai 2016 à 16 h 00** à l'adresse suivante :

Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord
22, place La Salle, 1er étage
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K3

Un avis de réception sera envoyé à tous les participants. Un jury recevra les propositions de mise en candidature. Il jugera de leur admissibilité et évaluera leur caractère exceptionnel.

CODE D'ÉTHIQUE

Les membres du conseil d'administration du CRCCCN sont soumis à un code d'éthique. Ces derniers, de même que les membres du jury et le personnel du Conseil, doivent agir de bonne foi dans l'exercice de leurs fonctions et s'abstenir de prendre part à toute discussion relative à une candidature qui risque d'être entachée par une situation de conflit d'intérêts. De plus, ils ne peuvent utiliser à leurs propres fins les informations confidentielles ou privilégiées qui leur sont communiquées.

REMISE DES PRIX

Les artistes et les organismes finalistes dont la candidature aura été retenue par le jury ainsi que les lauréats seront honorés le **4 juin 2016** lors d'un événement spécialement organisé pour l'attribution des prix dans la municipalité de Havre-Saint-Pierre.

Les médias recevront un communiqué de presse afin d'annoncer publiquement les finalistes et également contribuer à leur donner davantage de rayonnement.



CALENDRIER

- 30 mars 2016 Début de la période de mise en candidature
- 2 mai 2016 Fin de la période de mise en candidature
- 4 juin 2016 Cérémonie de remise des Prix d'Excellence



CRCCCN

Conseil régional de la culture et des
communications de la Côte-Nord

**LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DE LA CÔTE-NORD,
ORGANISATEUR DE L'ÉVÉNEMENT, REMERCIE SES PRÉCIEUX PARTENAIRES**



Partenaire principal



Conseil des arts
et des lettres
Québec 

Le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord
reçoit l'appui du ministère de la Culture et des Communications

Culture
et Communications
Québec 

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

PRIX ART ET CULTURE – ORGANISME

Le **Prix Art et culture - Organisme** vise à reconnaître une réalisation, une intervention ou une œuvre exceptionnelle dans le secteur culturel proposée par une association, un organisme, une municipalité ou une MRC dans la région.

Nom de l'organisme :

Nom du représentant / Titre :

Adresse de correspondance :

Téléphone :

Cellulaire :

Télécopieur :

Courriel :

Site Internet :

Expliquer en quoi la présente candidature se démarque de l'ordinaire :
(Joindre en annexe tout document jugé pertinent)

Signature du représentant:

Date :

Veillez joindre au formulaire **les annexes obligatoires suivantes :**

- Un bref historique de l'organisme;
- Une revue de presse (s'il y a lieu);
- Un portfolio en format papier ou numérique (CD/DVD).

Votre dossier devra être acheminé par la poste au bureau du CRCCCN **avant le 2 mai 2016 à 16 h 00**, à l'adresse suivante :

Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord
22, place La Salle, 1er étage
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K3
Tél : (418) 296-1450 ou 1 866 295-6744
Fax : (418) 296-1457

Courriel : secretariat@culturecotenord.com
Site Internet : www.culturecotenord.com